

Fermeture du tunnel routier sous La Vue-des-Alpes du 4 au 8 juillet 2011

Travaux d'entretien routiers et électromécaniques

Le Service des ponts et chaussées (SPCH) informe qu'en raison des travaux annuels d'entretien courant et électromécaniques, la H20 devra être fermée à la circulation, de jour comme de nuit, entre la demi-jonction de Boudevilliers et le giratoire du Bas-du-Reymond du lundi 4 juillet à 4h00 au vendredi 8 juillet 2011 à 18h. Le trafic sera dévié par le col de La Vue-des-Alpes (RC 1320). Les pendulaires se rendant de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds et inversement sont vivement encouragés à recourir aux transports publics.

Les travaux annuels d'entretien courant sur la route principale H20 seront menés sur l'entier du tronçon allant de Boudevilliers à La Chaux-de-Fonds (Bas-du-Reymond), impliquant l'engagement de plus de 40 personnes (cantonniers et entreprises privées). Ces travaux consisteront en un nettoyage des conduites, rigoles et drains équipant les tunnels et ouvrages, ainsi qu'en l'entretien de la chaussée et de ses abords, de la signalisation, des glissières, des clôtures, des armoires électriques, des éclairages, des locaux techniques, des niches et bornes SOS, des ventilateurs et des éléments paraphones. Il sera aussi nécessaire de procéder à des purges de parois rocheuses, des tailles d'arbres et des fauches.

Durant ces cinq jours de fermeture, les regards et grilles devront rester ouverts tant dans les tunnels que sur les tronçons à ciel ouvert et des fouilles devront être réalisées sur la route. Des chutes de pierre et de bois seront inévitables sur la chaussée. Par ailleurs, des travaux forestiers ne pouvant être effectués sous trafic auront lieu pendant la fermeture, sur la commune de Fontainemelon, entre la voie CFF et la H20. Toutes ces opérations doivent être menées en journée et présentent un réel danger.

Dans le même temps, des travaux électromécaniques seront exécutés qui nécessiteront l'arrêt complet des systèmes de sécurité des tunnels et des ouvrages couverts. Ainsi, toute l'installation de ventilation, primordiale en cas d'incendie, sera révisée. Des équipements informatiques de secours seront testés et validés. De nouveaux appareils de détection de fumées seront installés. Une partie de l'infrastructure de vidéosurveillance sera rénovée et la signalisation sera réparée. Une vérification de la téléphonie SOS (permettant une localisation immédiate de l'utilisateur en détresse par les services d'urgence) sera également effectuée.

En outre, des liaisons à fibres optiques de haute capacité vont être déployées dans les tunnels de la Vue-des-Alpes et du Mont-Sagne, offrant de nouvelles possibilités de communication pour de nombreux et futurs services entre le haut et le bas du canton.

Recourir aux transports publics

Durant ces travaux, les usagers, et en particulier les pendulaires se rendant de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds et inversement, sont vivement encouragés, tant par l'Etat que par les villes précédemment nommées, à faire usage des transports publics. Si l'utilisation d'un véhicule privé devait malgré tout s'avérer indispensable, il faut prendre en compte une augmentation de la durée de déplacement d'environ 10 minutes.

Pour de plus amples informations:

**Aldo Cantoni, chef de l'Office de l'entretien au Service des ponts et chaussées,
tél. 032 889 57 12.**

Neuchâtel, le 23 juin 2011